



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 126637

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les propositions exprimées par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) concernant l'emploi. Soulignant qu'il est fréquent qu'un demandeur d'emploi ou une personne victime d'un plan social se voit proposer un emploi distant de son domicile actuel, la CGPME préconise de mettre en place un crédit relais à taux zéro et de supprimer les pénalités de remboursement anticipé en cas de mobilité professionnelle subie. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126637

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 819

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)